

Écoute-s'il-pleut : nom de moulin ?

Marianne Mulon

Citer ce document / Cite this document :

Mulon Marianne. *Écoute-s'il-pleut* : nom de moulin ?. In: Espace représenté, espace dénommé - Géographie, cartographie, toponymie. Actes du Colloque d'onomastique de Reims (octobre 2005) Paris : Société française d'onomastique, 2007. pp. 279-287. (Actes des colloques de la Société française d'onomastique, 13);

https://www.persee.fr/doc/acsfo_0000-0000_2007_act_13_1_1140

Fichier pdf généré le 03/03/2023

Marianne MULON

*Conservateur en chef honoraire aux
Archives nationales, Centre d'Onomastique*

ÉCOUTE-S'IL-PLEUT: NOM DE MOULIN?

Dans le paysage médiéval, les moulins, mus par l'eau ou par le vent, sont omniprésents, se comptent par milliers. Pour les identifier dans l'espace, on a eu très souvent recours à des toponymes : noms descriptifs ou rattachements administratifs ; ou encore à des noms de personnes : propriétaires, exploitants, tenanciers. Plus rarement, des termes caractéristiques ou des locutions expressives ont servi à désigner telle ou telle particularité du moulin — ou du meunier : Taperel, Batifol, Quincampoix, Tolsac, etc. Il est ainsi fait allusion au bruit produit, au mode d'activité, à la matière traitée, à tout ou partie du mécanisme, à l'aspect du moulin — voire au comportement du meunier qui, on le sait, avait souvent réputation de tricheur auprès de ses clients ou de ses voisins. Ce type de désignation expressive, quel qu'en soit l'emploi, est ancien : on en relève déjà avant l'an mil. L'une des plus curieuses est *Ecoute-s'il-pleut* que nous nous proposons d'examiner ici.

« Dans mon pays, écrit le Normand Jules Barbey d'Aurevilly, « les moulins à eau s'appellent des Ecoute-s'il-pleut »¹. Même écho chez un autre Normand, Jean de La Varende, qui, dans son roman *Tourmente* (1948), lui aussi évoquera cet « Écoute-s'il pleut, surnom ancien — et charmant — donné au moulin de rivière ». Toponyme, *Ecoute-s'il-pleut* n'est pas seulement normand ; et il n'est pas vraiment rare en France. Déjà en 1912, il a attiré l'attention d'Oscar Schultz-Gora, qui en cite quelques exemplaires². Auguste Longnon le signale parmi les locutions verbales qui ont servi à dénommer les moulins³ ; puis en 1937 Auguste Vincent en donne une attestation médiévale⁴. Plus tard, à la faveur

¹ Jules BARBEY D'AUREVILLY, *Le chevalier Des Touches*, roman commencé en 1852, paru en 1864 ; p. 838 de l'édition de la Pléiade.

² Oscar SCHULTZ-GORA « Die Ortsbezeichnung Ecoute-s'il-pleut », in *Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen* CLVI, 1929, p. 105-106.

³ Auguste LONGNON, *Les noms de lieu de la France*, Librairie Honoré Champion, 2 volumes, Paris 1979 (1ère éd. 1920-1929), t. II, § 2545.

⁴ Auguste VINCENT, *Toponymie de la France*, Éd. G. Montfort, Paris 2000 (1^{re} éd. Librairie générale, Bruxelles 1937), § 440.

d'une enquête proposée, en 1954, par la revue *Vie et Langage*, on apprend dans un bref, mais substantiel article de Maurice Piron⁵, que le toponyme *Écoute-s'il-pleut*, s'il est assez répandu en France, est aussi attesté en Belgique et déjà au XVII^e siècle.

D'ailleurs, dès 1948, Auguste Vincent avait consacré une demi-douzaine de pages⁶ aux *Écoute-s'il pleut* qu'il relevait en Wallonie (par exemple *Houte si plout*, hameau à Esneux⁷, attesté en 1600) et en France (dont *Écoute s'il pleut* en 1598 à Cormoyeux dans la Marne).

Dans l'état actuel de la présente recherche, ont été recensés quelque cinquante *Écoute-s'il-pleut* : moulins déclarés tels, ou lieux-dits de natures diverses. Ce recensement est évidemment lacunaire, aléatoire selon la documentation disponible, car pour les deux tiers des départements français, il n'existe pas de dictionnaire topographique publié ; quant aux dictionnaires géographico-historiques et aux répertoires de hameaux et écarts, ils sont plus ou moins satisfaisants. Il faudrait aussi faire des investigations exhaustives dans la toponymie cadastrale : tâche insurmontable. Autre difficulté dans la quête des *Écoute-s'il-pleut* : d'éventuelles déformations qu'il faudrait pouvoir déceler, comme ce *Goustoupiou* charentais, auparavant *Goutsopiout*, déniché à Saint-Cybardeaux par Auguste Vincent, cependant connu comme *Egoute s'il pleut* au cadastre de 1832 et répertorié *Grand / Petit Écoute-s'il pleut* dans la *Nomenclature* INSEE de la Charente. Et il suffit d'une altération à l'initiale pour rendre le toponyme difficile à repérer dans un dictionnaire ; c'est le cas de *Goutte s'il pleut*, commune de Hourges (Marne), signalé parmi d'autres « bévues cadastrales » par Albert Dauzat (*Onomastica* I, 1947, p. 139). Enfin d'autres expressions, sémantiquement analogues, comme *Guette-s'il-pleut* à Guîtres (Gironde), ne peuvent guère être facilement repérées dans les répertoires. Et que faut-il penser des *Écoutard* que l'on trouve dans des contextes troublants : moulin dit *Escoutard* ou *Escoute s'il pleut*, commune de l'Huissierie (Mayenne) ; *Écoutard* ou *moulin d'Escotard* 1455, voire *moulin de Cotard* 1619 à Senillé (Vienne) ; *moulin de Cotard* à Rogny (Yonne) — et autres *Écoute-Tard* ?

Quoi qu'il en soit, limitons-nous ici à l'examen des seuls *Écoute-s'il-pleut* et variantes dialectales. On en trouvera en annexe le relevé détaillé.

⁵ Maurice PIRON, « Écoute-s'il-pleut », in *Vie et Langage*, novembre 1954, p. 510-512.

⁶ Auguste VINCENT, « Écoute-s'il-pleut, wallon « Houte-s'i-plout », in *Miscellanea J. GESSLER*, Deurne Anvers, 1948, p. 1277-1283.

⁷ Ce qui donne à Edgar RENARD, auteur d'une *Toponymie d'Esneux*, l'occasion d'évoquer le poète rémois Paul Fort, qui dans une de ses *Ballades*, égrenait une cascade de jolis noms de lieux-dits : *Faverolles, Ivors, Bourfontaine, Écoute s'il pleut...*

Répartis dans l'espace actuel, ces toponymes apparaissent :

— en pays d'oïl sur une bande Sud-Ouest / Nord-Est qui va de la Vendée jusqu'à la Moselle et la région Wallonie / Luxembourg, excluant la Bretagne et les départements de la façade Est ; la Bourgogne semble peu concernée.

— en pays d'oc, un groupe compact Cantal / Lot / Tarn-et-Garonne / Tarn / Aveyron / Lozère rejoint les *Écoute-s'il-pleut* vendéens par la Dordogne, la Charente et la Vienne.

— à l'extrême Sud-Ouest une frange englobe les Pyrénées-atlantiques, les Hautes-Pyrénées et les Pyrénées-orientales.

On notera que le Sud-Est français est absent de cette répartition, ce qui correspond à l'observation d'Auguste Vincent, lequel semble avoir mené largement ses investigations : « Le type manque en Suisse et en Italie » constate-t-il.

Qu'en est-il de la chronologie ? Les plus anciennes attestations toponymiques remontent au XIII^e siècle :

— *noa d'Escote si pluit* 1206 à Montigné-les-Rairies (Maine-et-Loire) ;

— *Escote plue* 1236, village à Charenton-sur-Cher (Cher) ;

— *Ecoute pluie* 1288, bois au Bec-Hellouin (Eure) ;

— *loco vocato Escota si plau* 1293 à Millas (Pyrénées-orientales).

Mais les plus anciennes attestations désignant expressément un moulin ne sont pas antérieures au XV^e siècle. Ce sont :

— *Molin d'Acouste sy pleust* XV^e siècle, à Boulogne (Pas-de-Calais) ;

— *Scota se plau* 1498, moulin à Saint-Antonin-Noble-Val (Tarn-et-Garonne) ;

— *Escoute pluye* 1531, moulin à Epouville (Seine-maritime) ;

— *molin d'Eccoute-s'il-pleut* 1602, à Cormoyeux (Marne) ; etc.

D'autres attestations datent du XVIII^e siècle ou ne sont pas datées.

On reste perplexe devant ces résultats. Même si la documentation est loin de l'exhaustivité, il faut bien constater que la locution apparaît tôt dans la toponymie : dès le XIII^e siècle ; mais que c'est avec un décalage manifeste qu'elle s'applique à des moulins : seulement à partir du XV^e siècle. Encore faut-il observer que cette application aux moulins ne concerne pas le domaine occitan. Au contraire, pour le Roussillon, M. Pratz est catégorique : « En Roussillon, les moulins n'ont jamais été appelés des *Ecoute-s'il-pleut* »⁸. Cette affirmation est

⁸ M. PRATX, « *Écoute-s'il-pleut ?* Contribution à l'étude des noms de lieux du Rous-

corroborée par M. Jean Bécat, spécialiste du domaine catalan, que j'ai interrogé récemment : ce ne sont jamais des moulins, me dit-il ; ce sont toujours des endroits secs qui s'opposent aux endroits irrigués ou irrigables.

Or c'est chez un poète d'origine gasconne, Guillaume de Salluste, seigneur Du Bartas (né près d'Auch en 1544), que l'on trouve la locution, employée à propos d'un cours d'eau :

L'honneur donc memphien, le long, le large fleuve
 Qui, riche en almes flots un tiers du monde abreuve,
 Humble, se rendra tel qu'un sien ministre veut
 Et toi pauvre, qui n'est qu'un escoute s'il pleut
 Feras teste à lui mesme ?

Edmond Huguet, dans son *Dictionnaire de la langue française du XVI^e siècle*, cite ce passage sous la rubrique *Escoute s'il pleut* qu'il définit ainsi : «cours d'eau peu abondant, desséché». La notion de moulin n'est évidemment pas indiquée.

Il semble que jusqu'au moyen français, la locution *Escoute-s'il-pleut* ne laisse pas de trace susceptible d'être retenue dans les dictionnaires ; elle ne figure ni chez Godefroy, ni chez Tobler-Lommatzsch, ni, pour le domaine occitan, chez Lévy ou Raynouard. Pourtant elle est bien vivante, conservée par la toponymie depuis le XIII^e siècle. Et selon le *Grand Robert de la Langue française* (2^e édition, 1986), elle remonte à 1690. Le fait est qu'elle semble ignorée des dictionnaires du XVII^e siècle : *Thresor de la langue françoise* de Jean Nicot, *Remarques* de Vaugelas, *Dictionnaire étymologique* de Ménage, *Dictionnaire des Arts et des Sciences* de Thomas Corneille, et, contemporain des deux précédents, première édition, 1694, du *Dictionnaire de l'Académie* française. Et pourtant, dès 1640, Antoine Oudin la citait parmi ses *Curiositez françoises* : «Escouter s'il pleut, perdre son temps». Bien avant, même, elle était employée comme surnom d'un étudiant, dans la pièce de théâtre écrite par Pierre de Lesnauderie à l'occasion d'une révolte de l'université de Caen, en 1492⁹.

En revanche, à partir du XVIII^e siècle et bien que Richelet encore en 1706 la passe sous silence, l'expression est connue des dictionnaires, qui s'accordent à en fournir une double définition : l'une d'ordre matériel, relative au fonctionnement du moulin (et elle est toujours

sillon», in *Revue d'Histoire et d'Archéologie* du Roussillon, 1904, p. 160-170.

⁹ Halina LEWICKA, *La langue et le style du théâtre comique français des XV^e et XVI^e siècles*, Klincksieck, Paris, tome II, 1962, p. 43 et 140 ; l'auteur de cette étude indique la définition donnée dans le *Dictionnaire comique* de Ph.-J. Le Roux (Lyon 1752) : « Moulin à qui l'eau manque souvent » et elle s'interroge sur le rapport avec le surnom de l'étudiant.

citée d'abord) ; l'autre, métaphorique et qui évoque un être distrait, un utopiste, un insouciant...

Qu'on en juge : pour Furetière, on appelle «un écoute s'il pleut, un moulin à qui l'eau manque souvent, & figurément on le dit de celui qui attend patiemment qu'il lui vienne quelque bonne fortune, sans qu'il se mette en peine de se la procurer» (Antoine Furetière, *Dictionnaire universel*, nouvelle édition, 1694). La même année 1694 paraît la première édition du *Dictionnaire* de l'Académie française qui, lui, passe sous silence *Ecoute-s'il-pleut* ainsi que, un peu plus tard, Pierre Richelet dans la nouvelle édition (1706) de son *Dictionnaire françois*. Mais le *Dictionnaire de Trévoux*, dans l'édition 1734 que j'ai consultée, explique qu'on appelle «un écoute s'il pleut un moulin à qui l'eau manque souvent et figurément on le dit de celui qui attend patiemment» (etc.) : il a copié Furetière ! A la fin du siècle, aussi bien l'abbé Féraud (*Dictionnaire critique de la langue française*, 1787) que l'édition 1786 du *Dictionnaire* de l'Académie française ont incorporé l'expression sous la rubrique *écouter*. Et même, en 1852, Bescherelle (*Dictionnaire national*) lui consacrera une rubrique particulière et circonstanciée :

Ecoute-s'il-pleut, s. m. Moulin qui ne va que par les écluses. Cette expression vient sans doute de ce qu'un pareil moulin manquant d'eau, reste en repos, et ne battant pas, semble écouter s'il tombera de l'eau pour le faire mouvoir. *Fig.* Promesse illusoire, mauvaise défaite, espérance très incertaine de choses qui n'arriveront peut-être pas. *Fig. et fam.* C'est un écoute-s'il-pleut, un homme qui se fie à de vaines promesses, à un espoir mal fondé. Plur. des écoute-s'il-pleut.

Pierre Larousse dans son *Grand Dictionnaire*, quelques années plus tard, illustrera le sens figuré en citant Victor Hugo : «Monsieur l'évêque, l'immortalité de l'homme est un écoute s'il pleut». L'expression devait plaire au poète : le *T.L.F.* donne de celui-ci (s. v. *écouter*, rubrique qui comporte les deux acceptions d'*écoute-s'il-pleut*) une autre citation : «Je paye en riant tes écoute-s'il-pleut d'un va-t'en-voir-s'ils-viennent» — la citation est extraite de *Toute la lyre* tome 2, 1885.

A la même époque, la locution est connue des dictionnaires de langue d'oc. Le *Dictionnaire béarnais* de V. Lespy et P. Raymond (1887, réédité en 1997 par Jean Lafitte) donne : «Escoute plouye, dans l'expression *moulii d'escoute plouye*, moulin d'écoute-pluie, celui qui ne peut moudre faute d'eau ; on y écoute s'il tombe de la pluie, afin de profiter, pour le mettre en mouvement, de la première qui tombe [...]. Un «écoute-pluie», se dit proverbialement d'un homme faible et indécis».

De même, le *Dictionnaire du béarnais et du gascon moderne* de Simin Palay, édition 1961, a une entrée *escoute-plouje*, définie : «Ecoute-pluie, qui est dans l'attente, un distrait, quelqu'un qui semble

toujours écouter s'il n'arrive pas quelque chose, ou quelqu'un ; un espion, un curieux, indiscret et qui tâche de n'en pas avoir l'air ». Mais on y trouve aussi, sous l'entrée *escoutà* et parmi d'autres expressions, celle-ci : « *moulî d'escoute si plau*, moulin dont le canal est souvent à sec ; le meunier écoute s'il pleut pour avoir de l'eau ; on dit aussi *moulî d'escoute plouje* ». Quant au *Tresor dou felibrige* de Frédéric Mistral, bien antérieur (1878), il se contentait d'indiquer : « Escouto plueio, escouto plouio (b), ecouto se ploù s.m. *Moulin d'escouto-plueio*, moulin qui chôme souvent faute d'eau, qui attend la pluie ». Si le *b* entre parenthèses signifie bien *béarnais*, cela corrobore Lespy et Palay : l'expression est bien connue dans le Sud-Ouest ; mais le provençal Mistral semble ne la citer que par ouï-dire. Or, nous avons vu qu'*Écoute-s'il-pleut* toponyme est absent du Sud-Est.

Le *F.E.W.* (I 185) ne donne que quelques attestations dialectales : gaumais, picard, normand, vendômois, provençal moderne (npr.), domaines que nous connaissons déjà ; d'ailleurs, une incursion dans les glossaires régionaux est peu fructueuse ; relevons cependant le témoignage de Verrier et Onillon (*Glossaire étymologique des patois et des parlers de l'Anjou*, 1908) : « Écoute s'il pleut. Niaiseries, mauvaises explications. Tout ça, c'est des Écoute s'i pleut ». Jacques Chaurand connaît encore la locution picarde : *acoute si y plut* « sornette » (lettre du 22 mars 2005). Enfin mon confrère J.-L. Delmas, directeur des Services d'Archives de l'Aveyron me signale (lettre du 29 mars 2006 — qu'il en soit ici remercié) un emploi tout à fait particulier de l'expression *Écoute-s'il-pleut* : « connue pour désigner un lieu que l'on ne veut pas nommer : si on t'interroge (sous-entendu : de façon indiscrete) sur ses origines, *diras qu'es nascuda a Escota se-plou* (tu diras qu'elle est née à *Écoute s'il pleut*) ».

Or, *Écoute-s'il-pleut* trouve aussi son emploi dans le folklore cévenol, avec la légende de la Vieille : celle-ci, condamnée par une sorcière à transporter une lourde pierre, passe par des lieux réellement existants, mais ici chargés de sens ; parmi eux, *Escouto-se-Plou* où la Vieille harassée voudrait faire une pause sous la pluie — c'est le hameau de ce nom, situé sur la commune de Sainte-Croix-Vallée-française (Lozère)¹⁰.

Dès lors, doit-on encore penser qu'*Écoute-s'il-pleut*, si présent dans le langage populaire, se caractérise comme un nom spécifique de moulins ? En d'autres termes, la locution a-t-elle été forgée d'abord pour évoquer l'anxiété du meunier dont le moulin ne peut tourner faute

¹⁰ Merci à Marie-Rose Simoni-Aurembou qui m'a signalé cette légende, parue dans *Êtres fantastiques des régions de France*, Contributions réunies par Daniel LODDO et Jean-Noël PELEN, l'Harmattan, Paris, 2001, p. 226-229.

d'eau ? C'était l'avis d'Auguste Vincent¹¹. Ou plutôt, comme le suppose Dominique Fournier, appartient-elle originellement au langage courant¹², avec des acceptions diverses, certes, mais toutes en rapport avec futilités, distraction, vaines espérances etc. ? Lors d'occasions purement circonstanciées, elle a pu donner naissance à des lieux-dits, ceux qui apparaissent tôt dans la documentation, mais dont nous ignorons les motivations. Lorsque, par la suite, sont mentionnés des *moulins d'Écoute-s'il-pleut*, on peut bien comprendre que les « vaines espérances » suggérées par la locution trouvent là leur plein emploi, même si cet emploi est fortuit et secondaire. Et comment ne pas mettre en parallèle un autre terme qui apparaît souvent dans la toponymie des moulins : *Bayard* ? Pour Jean Babin, c'était bien, en rapport avec l'ancien français *béer*, la même idée de moulin qui baille d'ennui en attendant l'eau¹³. Mais ceci est une autre histoire.

ANNEXE

Répertoire provisoire des *Écoute-s'il-pleut* en France

AISNE

Marigny-en-Orxois, hameau

La Chapelle-sur-Chézy, ferme

Clairfontaine, moulin à eau : *Escoute-s'il-pleut* 1602, ruisseau affluent de celui de Chéry-Chartreuve

ARDENNES

Auvillers-les-Forges

La Besace

Le Chesne, fontaine

Rocquigny et Saint-Jean-aux-bois, communes limitrophes

AUBE

Piney, carpière 1550

AVEYRON

Campagnac, lieu-dit

Gaillac-d'Aveyron, *Escoute-se-plau* 1608

¹¹ A. VINCENT, *op. cit.*, p. 1283.

¹² Dominique FOURNIER, « Noms de moulins dans la Manche », in *Histoire et Traditions populaires du canton de Saint-Pierre-sur-Dives* 80, décembre 2002, p. 60.

¹³ Jean BABIN, *Les lieux-dits de Boureuilles (Meuse)*, Klincksieck, Paris, 1951, p. 109 : « Que signifie-t-il ? Je n'hésiterais pas à y voir un surnom du meunier considéré comme l'individu qui attend ou qui se plaint bruyamment, soit plutôt une désignation plaisante du moulin lui-même qui attend l'eau et baille d'ennui. Il m'a été signalé que certains moulins portaient le nom d'« écoute s'il pleut » qui traduit à peu près la même idée ».

Vibal, lieu-dit

CANTAL

Vieillevie, moulin

CHARENTE

Saint-Cybardeaux, plantier

CHER

Bannay

Charenton-sur-Cher : *Escote Plue* 1236

CÔTE-D'OR

Bellefond et Ruffey, communes limitrophes : moulin détruit

DORDOGNE

Carves et Saint-Germain-de-Belvès, communes limitrophes

EURE

Le Bec-Hellouin, bois : *Ecoute Pluie* 1288

GIRONDE

Guitres : *Guette s'il pleut*, hameau

INDRE-ET-LOIRE

entre Mazières et Langeais, étang

LOIR-ET-CHER

Savigny-sur-Braye, écart

LOT

Gourdon, ruines

LOZÈRE

Sainte-Croix-Vallée-française, hameau : *Escouto se Pleou*

MAINE-ET-LOIRE

Concourson, étang 1740

Montigné-les-Rairies : *noa d'Escote si pluit* 1206

MANCHE

Valognes

MARNE

Cormoyeux, moulin 1598

Courthiézy, lieu-dit

Hourges, lieu-dit : *Goutte s'il pleut*

MAYENNE

L'Huisserie, moulin : *Escoutard ou Escoute s'il pleut*

MOSELLE

Pournoy-la-Grasse, moulin XVIII^e siècle

PAS-DE-CALAIS

Boulogne *Acouste sy pleust* XV^e siècle, moulin puis nom de rue

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

Saint-Pierre-d'Irube : *Escoute plouye*, moulin

HAUTES-PYRÉNÉES

Bordères : *Esgoute-Plouye*, bois

PYRÉNÉES-ORIENTALES

Millas : *Escota si plau*, terre, 1293

SEINE-MARITIME

Epouville et Rolleville, communes limitrophes : moulin d'*Escoute pluye* 1531

Imbleville, hameau

SEINE-ET-MARNE

Doue, lieu-dit

Méry-sur-Marne, lieu-dit

Vaux-le-Pénil, moulin détruit

TARN

Teillet : *Escoute se plou*, champs au bord du Tarn

Terre-Clapier : *Escoute se plau*, moulin

Mailhoc : *al Moly d'Escoute se plou* 1592

TARN-ET-GARONNE

Saint-Antonin-Noble-Val : *Scota se plau*, moulin 1498

VENDÉE

La Tardière

Saint-Michel-le-Cloucq

ESSONNE

ruisseau affluent de la Seine, né à Bondoufle

HAUTS-DE-SEINE

Le Plessis-Robinson, étang

N.B. Les informations recueillies dans la documentation imprimée sont de valeur très inégale. Aussi je remercie très vivement :

— Sylvie Lejeune qui a bien voulu consulter pour moi la base BDnyme ;

— Michel Tamine qui m'a fourni des attestations cadastrales pour les Ardennes et la Marne ;

— Jean-Loup Delmas pour de précieuses indications concernant l'Aveyron, le Tarn et le Tarn-et-Garonne.